

PARLEMENT
DE WALLONIE :
20 ANS
AU BÂTIMENT
SAINT-GILLES





LE PARLEMENT DE WALLONIE: 20 ANS AU BÂTIMENT SAINT-GILLES

Le 17 septembre 1998, le siège du Parlement wallon était inauguré par M. Yvon Biefnot, Président, et par M. Léon Hurez, premier Président honoraire. Le Parlement trouvait ainsi son siège définitif après avoir occupé de manière provisoire l'hôtel Sofitel de Wépion, la chapelle de l'ancien évêché (devenue la salle du Conseil provincial de la Province de Namur) puis l'ancienne Bourse de commerce située place d'Armes à Namur.

Le siège actuel de l'assemblée parlementaire régionale prend ses racines dans un lieu chargé d'histoire: la présence de l'homme y est, en effet, attestée depuis la Préhistoire et s'est poursuivie sans discontinuer jusqu'à nos jours.

Depuis le début de la Xe législature (2014 - 2019), de nombreux éléments et salles du bâtiment ont connu des adaptations afin de faciliter le travail parlementaire et sa couverture par les médias et d'améliorer l'accueil du public.



MET (© SPW), 1990



J.-L. Javaux (© SPW-DPat), 1998



Parlement de Wallonie, 2018

LE BÂTIMENT SAINT-GILLES

Le bâtiment Saint-Gilles est le fruit d'une lente évolution au départ du Grand Hôpital du X^e siècle et des hôtels particuliers qui l'entouraient jusqu'à l'aube du XVII^e siècle. Faute de moyens financiers indispensables à l'entretien de telles bâtisses, les propriétaires cédèrent alors peu à peu leurs biens au Grand Hôpital en échange d'un toit et d'un couvert jusqu'au terme de leur vie.

Le bâtiment en U que l'on connaît est donc constitué d'une série d'absorptions que des travaux successifs ont permis d'intégrer peu à peu dans un édifice cohérent. Chaque salle qui compose le bâtiment a ainsi connu, au fur et à mesure de ces travaux, un éventail particulièrement large de fonctions.

La fonction hospitalière de cet ensemble prit fin dans le courant des années 1960, faute de pouvoir répondre aux normes sanitaires qu'exige pareil emploi. Désaffecté, le bâtiment a bénéficié d'une importante restauration de 1990 à 1998 pour finalement accueillir le Parlement wallon. Le bâtiment fut inauguré le 17 septembre 1998.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1997



Parlement de Wallonie, 2018

LA COUR ET LA GALERIE DE VERRE

Après son abandon dans les années 1960, l'hospice Saint-Gilles est confié par le CPAS de Namur en emphytéose à la Région wallonne en 1985. Celle-ci entame des travaux de rénovation dans les années 1990 sur les plans de l'architecte André Dupont.

Le bâtiment est consolidé et les murs extérieurs enduits de couleur rouge qui restitue la coloration des briques dont la disposition est rappelée par des joints. La cour du bâtiment, recomposée de manière minérale, épargne une courette laissant visible l'ancien rempart en contrebas. Elle est fermée du côté du boulevard par un écran végétal de tilleuls palissés, adossés à l'ancienne grille.

Une galerie de verre a été ajoutée en 2001 afin de faciliter la circulation entre les trois ailes du bâtiment.

En 2016, le cadran de l'horloge du bâtiment a été remis en état. Ce cadran se trouve au premier étage de l'aile sud-ouest dont la construction date de 1724.

La cour intérieure pavée a été rénovée en 2018, en suite de problèmes d'étanchéité et de la dégradation des bassins qui avaient été installés lors de la rénovation. Ce projet intégrait la gravure du coq de Paulus sur les pavés et le réaménagement de l'accès vers les Salles archéologiques.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1996



Parlement de Wallonie, 2018

LA SALLE DES SÉANCES PLÉNIÈRES

La Salle des séances plénières connaît ses proportions actuelles depuis plus de quatre siècles. La grande salle de l'hôpital abritait le dortoir des femmes et était en communication avec la chapelle, selon la tradition médiévale de la construction hospitalière.

La configuration de la Salle des séances plénières a conduit à donner aux bancs une disposition inspirée de l'expérience anglaise. Ainsi, les 75 membres de l'assemblée et les ministres siègent-ils selon le modèle de l'un des plus anciens parlements au monde: la Chambre des communes. Cette disposition des élus, unique en Europe continentale où les assemblées parlementaires se réunissent dans des salles organisées en hémicycle, est devenue une des marques distinctives du Parlement de Wallonie.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



E. Bourgois, 1998



Parlement de Wallonie, 2018

LE PÉRISTYLE

L'ancienne chapelle basse, dédiée à saint Nicolas, a été percée vers l'étage supérieur par un grand octogone en béton, créant une liaison visuelle et spatiale entre les deux niveaux. Au premier étage lui répond un octogone nervuré en béton animant le plafond supérieur.

Ce que l'on nomme désormais Péristyle est depuis toujours un haut lieu de passage au sein du bâtiment, l'entrée publique de l'hôpital s'opérant à cet endroit. C'en fut à point tel qu'au XVII^e siècle, les échevins de la ville firent graver leurs blasons sur le porche extérieur, blasons rendus invisibles par le travail du temps.

Cet endroit est aujourd'hui encore un haut lieu de rencontres puisqu'il permet aux députés, aux ministres, aux médias et au public d'échanger sans protocole avant d'entrer dans la Salle des séances plénières.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



P. Ruelle, 1998



Parlement de Wallonie, 2018

LA SALLE DE COMMISSION N°5

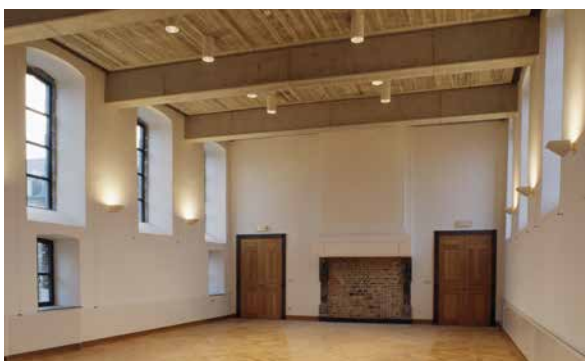
Cette grande salle de l'aile nord-ouest construite au tournant des 17^e et 18^e siècles accueillait jadis le réfectoire de l'hôpital. Elle est aujourd'hui affectée à la Salle de commission n° 5.

A l'heure actuelle, le bâtiment abrite six salles de commissions, dont la dernière se trouve dans les combles de l'actuelle Maison des parlementaires.

Un projet élaboré depuis 2010 vise à aménager des salles pour les réunions de commissions et à implanter l'ensemble des groupes politiques dans une nouvelle Maison des parlementaires, l'objectif étant de permettre le développement et de mieux structurer l'activité parlementaire.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



G. Focant (© SPW-DPat), 1996



Parlement de Wallonie, 2018

LA SALLE DU BUREAU

Située au premier étage de l'aile nord-ouest, cette salle présente une apparence similaire à la Salle de commission n° 5: de grandes fenêtres apportent à l'espace une lumière abondante, les poutres en béton reproduisant aujourd'hui le rythme du plafond primitif.

De nos jours, la Salle du Bureau assure deux missions principales. D'une part, elle est un lieu d'échange avec les invités de marque et les délégations étrangères. Les matériaux la composant, exclusivement wallons, démontrent le savoir-faire de la Région. D'autre part, c'est dans cette salle que se réunit deux fois par mois le Bureau du Parlement de Wallonie. Cette instance, composée du Président, des Vice-présidents et des Secrétaires accompagnés du Greffier, arrête les décisions relatives à la gestion du Parlement de Wallonie.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



E. Bourgois, 1998



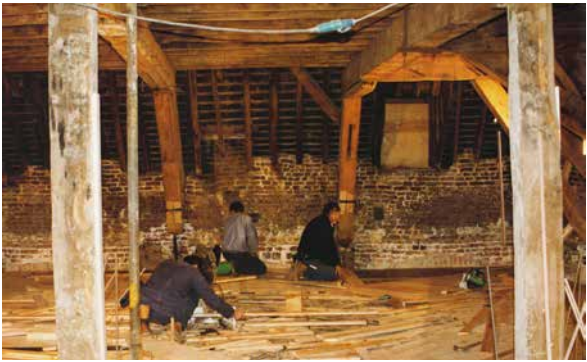
Parlement de Wallonie, 2018

LA BIBLIOTHÈQUE

Jadis réservée à l'accueil des malades, la grande salle supérieure accueille désormais la Bibliothèque du Parlement qui occupe tout l'étage au-dessus de la Salle des séances plénières.

Cet espace accueille principalement les comptes rendus intégraux des travaux des différentes assemblées parlementaires du pays, depuis la naissance de la Région wallonne.

Si les nouveaux textes ne sont généralement plus disponibles qu'en version numérique, la Bibliothèque conserve pour autant toute sa pertinence: elle accueille régulièrement des activités pédagogiques permettant aux élèves de se familiariser au fonctionnement parfois complexe de la démocratie.



T. Cortembos (© SPW-DPat), 1989



G. Focant (© SPW-DPat), 1996



Parlement de Wallonie, 2018

LA GALERIE DES PORTRAITS

La chapelle haute, dédiée à saint Gilles, se signalait à l'extérieur par le clocheton qui cache une cloche datée de 1545.

L'espace, désormais baptisé «Galerie des portraits», présente de nombreux éléments qui rappellent l'histoire du Parlement de Wallonie, notamment les portraits des personnalités politiques qui se sont succédé à la Présidence du Parlement depuis 1980 et les portraits des différents Ministres-Présidents qu'a connus le Gouvernement wallon. Une ligne du temps présente les étapes historiques marquantes, tant du bâtiment Saint-Gilles que de l'institution parlementaire dont les destins se sont rejoints en 1998. Enfin, une vitrine expose les cadeaux reçus de délégations étrangères.



J. Plumier (© SPW-DPat), 1990



J. Plumier (© SPW-DPat), 1990



Parlement de Wallonie, 2018

LES SALLES ARCHÉOLOGIQUES

La cour du bâtiment couvre, sous une dalle de béton, l'ensemble des vestiges archéologiques mis au jour par les fouilles de 1990 et dont le maintien fut décidé dès la fin de ces dernières.

Ce sous-sol archéologique révèle principalement les celliers du grand bâtiment de l'hôpital primitif, construit à cet endroit en 1270. Les vestiges de ses murs furent renforcés par des injections de durcisseurs afin de porter la dalle de couverture. Les aménagements et compléments de murs furent réalisés en béton coffré afin d'éviter toute ambiguïté quant à l'intervention.

Les Salles archéologiques sont accessibles par le bâtiment actuel et par la petite cour restée ouverte en contrebas. Elles servent d'espace de réunion, de projection et de réception et font partie intégrante du parcours de visite du Parlement.



© Atelier de l'Arbre d'Or - Bureau d'Architecture Greisch



© Atelier de l'Arbre d'Or - Bureau d'Architecture Greisch



© Atelier de l'Arbre d'Or - Bureau d'Architecture Greisch

LE PROJET DE NOUVELLE MAISON DES PARLEMENTAIRES

En 2010, le Bureau a arrêté les lignes directrices pour le redéploiement immobilier du Parlement.

Celles-ci incluent la création de nouvelles salles pour les commissions parlementaires et l'implantation de l'ensemble des groupes politiques et de la présidence dans un même bâtiment, contigu au bâtiment Saint-Gilles.

En suite d'un marché public, l'Atelier de l'Arbre d'Or (Namur) et le Bureau d'architecture Greisch (Liège) sont désormais chargés de finaliser les plans en respectant strictement les principes de simplicité, de sobriété, de durabilité et de flexibilité sans oublier la proximité avec les citoyens.

Il est prévu que le permis soit obtenu au début de l'année 2019 et que les travaux, qui devraient durer un peu plus de deux ans, commencent dans la foulée.

VOTRE PARLEMENT

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Vos représentants sont à l'écoute de vos idées :
www.parlement-wallonie.be/vos-elus

CONTRIBUEZ AUX TRAVAUX

Il vous est possible de :

- déposer un avis sur une proposition de décret, un projet de décret ou une proposition de résolution
- manifester une préoccupation en déposant une pétition
- participer à la rédaction d'un décret très directement et en toute transparence, avec des députés, par le biais de la plateforme « Un décret par tous, un décret pour tous »

Faites donc entendre votre voix :
www.parlement-wallonie.be/vous-faire-entendre

Le Parlement implique également la société civile en mettant en place des panels citoyens. Ils ont déjà été consacrés aux enjeux du vieillissement (2017) et de la jeunesse (2018)

SUIVEZ LES ACTIVITÉS

www.parlement-wallonie.be
[@ParlWallonie](https://www.facebook.com/parlementwallonie) #ParlWal #ParlWalTV

REGARDEZ LES DÉBATS

Réunions de commissions et séances plénières en direct sur notre site www.parlement-wallonie.be et sur notre chaîne YouTube ParlWal TV

Questions urgentes et d'actualité sur toutes les télévisions locales en Wallonie

VISITEZ LE CŒUR DE LA DÉMOCRATIE

Venez découvrir le Parlement de Wallonie :
www.parlement-wallonie.be/visite



Square Arthur Masson 6 - 5012 Namur
081.23.10.36 - courriel@parlement-wallonie.be